

La montagne : tout le monde en parle

Depuis un an, Guy Vaxelaire, maire de La Bresse, a participé à la rédaction d'une charte du développement durable pour les stations de montagne. Elle sera présentée mardi à Paris.

Qu'est-ce que cette charte du développement durable ?

"105 stations de montagne faisant partie de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM), ont décidé d'élaborer une charte nationale en faveur du développement durable de leurs territoires. La commission «aménagement du territoire et développement durable», que je préside, travaille depuis douze mois sur cette charte, mot après mot, virgule après virgule, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'association Moutain Riders, soucieuse de préserver la nature."

Quel est son contenu ?

"Elle concrétise l'engagement quotidien des maires pour un développement durable des activités économiques et touristiques dans leurs stations. Elle se décline en huit chapitres et 130 fiches d'action. Elle aborde concrètement l'habitat, avec le logement des saisonniers ; les réserves en eau ou comment éviter les pertes et fuites ; l'assainissement ; la politique de tri des déchets ; le volet transport ; le volet agricole et comment on fait demain. De même, le syndicat national des téléphériques et remontées (SNTF) a participé à la rédaction d'un chapitre."

Y a-t-il un réel suivi du respect des engagements ?

"La charte a vocation à s'appliquer sur dix ans et à être évolutive. Quand on adhère à la charte, il y a un comité local pluraliste, composé de «sages», pour assurer un suivi et



Guy Vaxelaire, président de la commission "aménagement du territoire et développement durable".
(Arch.)

mesurer les engagements pris et tenus. Il y aura également un comité national de suivi, fort d'associations de protection de la nature. La charte a été approuvée ce mercredi et sera rendue publique mardi prochain à Paris lors d'une conférence de presse nationale. Au début, on s'engagera sur 20 actions, puis l'année suivante sur 30... C'est vraiment la mise en pratique, comment économiser les énergies ou développer les énergies renouvelables."

Les préoccupations des grandes stations sont-elles celles de La Bresse ?

"Il y a des sujets plus dominants à certains endroits. Dans les Alpes, par exemple, il y a encore des projets immobiliers démesurés. Le discours d'une majorité de maires, c'est de rénover l'existant. A La Bresse, on doit veiller à

avoir une capacité d'accueil pour tous les publics, et de qualité. Au niveau des stations de ski, on constate une fréquentation individuelle en voiture personnelle. Il faut penser au co-voiturage et développer les transports collectifs."

Dans quel état d'esprit avez-vous travaillé ?

"Enfin, on rétablit quelques vérités, notamment à propos de la neige de production. Il ne faut pas dire n'importe quoi. On prend de l'eau de ruissellement pour la fabriquer et nous ne puisons pas dans le réseau d'eau potable. Et on ne met aucun additif. Avec les maires et les associations de protection de la nature, j'ai rencontré des partenaires ouverts dont je rêve dans le secteur par moment ! Ils ont trouvé le travail qu'on a fait remarquable."

Vous accueillez la biennale de la montagne les 18 et 19 octobre prochains ?

"On nous a sollicités il y a un an. Nous avons accepté parce qu'ils sont totalement sur le même sujet. On a besoin de partenaires dans le domaine économique. Avec la biennale, on est au cœur de la montagne avec ses problématiques. On a la même question au départ : l'espace montagnard pour qui ? Pour quoi ? C'est l'occasion rêvée de parler de nos handicaps mais surtout de nos atouts. On a des richesses sur le bois. Le bois part brut et va être transformé ailleurs. L'innovation se fait à l'étranger. Il faut des déterminations pour changer cela."

Propos recueillis
par Cécilia CHERRIER

Une biennale européenne

Pour la seconde fois, la Chambre de commerce et d'industrie des Vosges organise la biennale européenne de la montagne, les 18 et 19 octobre prochains à La Bresse. Suite à la première biennale, en 2005, un club des CCI de montagne a été lancé en juin 2006 et un comité scientifique pour la montagne, composé de 11 spécialistes européens, a vu le jour en septembre 2006.

Durant ces deux jours, des conférences et des tables rondes seront organisées et menées par des intervenants de qualité, français ou européens, en direction d'un public professionnel ou institutionnel. La Grèce sera l'invité d'honneur de cette biennale. Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de la consommation et du tourisme interviendra lors de la seconde journée. Et, hasard du calendrier, la journée du 19 octobre est aussi celle du Grenelle de l'environnement décentralisé au centre des congrès. Les propositions formulées à l'issue de la table ronde "L'accessibilité en montagne et développement durable" contribueront aux ateliers préparatoires.